

BULLETIN DE LIAISON
des SOUS-OFFICIERS, OFFICIERS-MARINIERS et MILITAIRES du RANG de
RESERVE
LOIRE-ATLANTIQUE

Bulletin n° 272

Février 2011

61^{ème} année



Si on veut faire de grandes choses il faut se placer au milieu des hommes et non au-dessus d'eux.

MONTESQUIEU

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46
E-Mail : asor.nantes@free.fr
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

Association « partenaire de la réserve citoyenne »
arrêté du 21 août 2008 du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants

-----oOo-----

EGAUX DEVANT LA LOI ?

En juillet 2008, a été présentée la nouvelle localisation des différentes garnisons conservées par les armées sur le territoire national. Cette organisation, justifiée par une rationalisation des implantations trop dispersées, a conduit l'armée de terre à regrouper ses régiments et états-majors de brigades principalement dans l'Est de la France. Ce regroupement doit apporter une plus grande efficacité à nos armées dont la finalité est de plus en plus orientée vers les interventions extérieures sans pour autant négliger la protection du territoire national.

Cette concentration a des conséquences majeures sur les unités ou organismes de réserve qui, tous, sont adossés à des régiments ou états-majors d'active. **Compte tenu du nombre de garnisons implantées dans l'Est et de leur rareté dans l'Ouest, les unités de réserve seront donc très majoritairement situées dans l'Est de la France. Or, les régions Ile de France, Bretagne, Centre, Basse et Haute Normandie, Pays de la Loire, soit 40 % de la population française ne compteront demain que 7 unités de réserve alors que 25 unités seront implantées dans l'Est sur un territoire regroupant seulement 10 % de la population française.**

La nouvelle répartition des régiments a supprimé toute présence militaire sur des territoires parmi les plus peuplés de notre pays qui par ailleurs, constituaient des bassins de recrutement. Il est à craindre que cette absence n'engendre chez nos concitoyens une perte de visibilité voire l'oubli de l'existence de « l'entreprise » armée de terre avec pour effet inéluctable, une incidence sur le recrutement.

Les unités de réserve sont surtout constituées par des jeunes issus directement du monde civil. Le recrutement, souvent localisé, est un facteur important pour développer un sentiment d'appartenance et une bonne intégration au sein des unités. Le réserviste souhaite servir sous l'uniforme certes son pays mais aussi, ses proches voire sa région. Cela nécessite que son lieu de vie soit à une distance raisonnable de son affectation afin de pouvoir concilier réserve et activité professionnelle ou études et ainsi, régulièrement, se retrouver dans son régiment. **Alors qu'une affectation éloignée de ses bases familiales est un facteur important de résiliation des engagements pour l'active, imagine-t-on imposer à de jeunes réservistes, des affectations qui imposeraient des déplacements réguliers vers des garnisons situées à des centaines de kilomètres et à des heures de chez lui ? Il faut aussi préciser que pour servir comme réserviste, les candidats doivent se déplacer, à leurs frais, pour se renseigner, effectuer leur visite médicale, puis signer leur contrat devant un commissaire. Ces obligations conduisant les plus démunis à renoncer, l'ASOR a même effectué plusieurs fois le paiement de billets de train au profit de jeunes dont elle a eu**

connaissance de leurs difficultés ! Mais en l'absence d'un tel dispositif, que feront des jeunes Havrais ou Rouennais pour devenir réservistes s'ils doivent pour cela parcourir des centaines de kilomètres ?

Pour pallier à cette absence militaire dans les grands centres urbains et aux difficultés d'effectuer les démarches d'engagement, il pourrait être décidé de moduler le nombre ou le volume des unités de réserve en fonction de la population. Tout en conservant le rattachement des unités de réserve au régiment le plus proche, celui-ci aurait aussi la vocation d'une représentation au niveau régional par l'intermédiaire de ses réservistes. Cette utilisation pragmatique des unités de réserve et du lieu de résidence de leurs personnels, permettrait de ne pas empêcher un jeune, parce que son domicile est éloigné d'une unité d'active, de réaliser son souhait de s'engager dans la réserve.

Nos armées ont adopté sur les théâtres d'opération nombre de procédures de l'organisation américaine. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'organisation de notre réserve ? En effet, les effectifs des unités de la Garde nationale sont en corrélation avec les bassins de population, un état peuplé fournissant une division quand tel autre, permettra simplement de constituer un bataillon.

Très impliquée dans la promotion du lien entre la nation et ses forces armées et dans le recrutement de réservistes depuis 2001, l'ASOR de Nantes propose d'expérimenter l'implantation d'unités légères dans les grands centres urbains dépourvus de troupes d'active et se porte volontaire pour installer à Nantes une telle unité qui, non seulement symboliserait une présence militaire mais ouvrirait à chaque citoyen, conformément à la loi du 22 octobre 1999, le droit de servir son pays comme réserviste.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?



Décidée en 2008, la dissolution de la garnison de Nantes sonnait la mort du 22^e BIMA et de sa compagnie d'intervention de réserve. Les personnels de cette unité, dont l'ASOR a obtenu en 2003 la création et a permis la montée en puissance, devaient être ventilés, au gré des places disponibles dans les autres régiments. Mais, la forte cohésion de l'unité et l'appui du chef de corps du 6^e régiment du génie de l'époque, ont permis d'accueillir à Angers tous ces personnels. Qu'il en soit remercié, de même que le chef de corps du 22^e BIMA et tous les acteurs de ce projet qui ont œuvré pour que cette compagnie garde sa cohésion et son identité « nantaise ».

Ces marsouins ont participé en nombre et avec fierté, le 29 mai 2010, à une belle et triste cérémonie de dissolution. Ils ont perdu leur nom de « marsouin » mais, en prenant celui de « sapeur de marine », ils appartiennent désormais à la 9^e Brigade légère blindée de marine dont le poste de commandement a été déménagé de Nantes à Poitiers.

Les réservistes de cette unité de réserve « nantaise » mesurent le double enjeu qu'ils devront tenir : poursuivre les missions au profit de la défense et sauvegarder une présence militaire en Loire Atlantique et à Nantes.

NOUS AVONS GARDÉ LA TOUR EIFFEL...

Accueillis le 2 juillet 2010 au sein du 6^e régiment du génie, dès le 4 juillet, 40 réservistes de la nouvelle 6^e compagnie d'intervention de réserve sont partis pour une mission Vigipirate à Paris. Préparé depuis janvier, ce détachement devait fournir deux éléments : le premier à la protection d'ambassades sensibles et le second, aux ordres de l'adjudant-chef (R) Philippe **Régnier**, à la sauvegarde de la Tour Eiffel. Cette section prenait ses consignes auprès d'une unité de « cavaliers » d'active du 1^{er} régiment de chasseurs et a été relevée par des

légionnaires du 2^e régiment étranger d'infanterie. Par ce transfert de relais, nos jeunes camarades ont bien compris qu'ils effectuent, dans le domaine de la sauvegarde, les mêmes missions que leurs camarades de métier.

Le sapeur de marine de 1^{re} classe Cyril **Ferré**, étudiant en licence de mathématiques, a effectué sa première Missint (mission intérieure) et nous en a fait un bref compte rendu :

« Je me suis engagé dans la réserve pour participer à des missions Vigipirate. A l'occasion de cette mission à Paris, j'ai pu vraiment découvrir l'organisation d'une opération militaire avec les révisions, la perception du matériel et la mise en condition d'avant mission et ensuite le départ pour Paris. J'ai apprécié cette mission puisque j'ai pu travailler au contact de la police et voir la réaction des gens par rapport aux militaires en armes. Pour la mission en elle-même, tout s'est bien passé pour mon trinôme de patrouille (caporal-chef Ludovic **Menoret** et caporal Mounir **Charaabi**). Les vendeurs à la sauvette n'avaient aucune animosité et les relations avec le public ou le personnel de la Tour Eiffel étaient excellentes.

Pour résumer, cette mission m'a conforté dans mon idée d'entrer dans l'active. »



COMPETITION MILITAIRES ET SPORTIVES EUROPENNES

*Par le caporal Flavien **Le Fol***

« J'ai rejoint cet été aux Ecoles de Draguigan, les équipes de la FNASOR pour participer à l'entraînement du pentathlon moderne. Affecté au 22^e BIMa depuis 2008 et muté début juillet au 6^e régiment du génie d'Angers, j'ai connu l'existence de ce stage par les dirigeants de l'ASOR de Nantes.



Malgré un nombre de stagiaires inférieur aux années précédentes, j'ai eu une très bonne impression de l'ensemble de cette période. Les pratiques que sont la natation, le cross, le tir, le lancer de grenade, la course d'orientation, le parcours du combattant et la navigation en « zodiac » (seule épreuve qui n'a pu être réalisée suite aux dégâts des intempéries de juin) m'ont plu.

Naturellement sportif, étudiant au STAPS, je crois avoir su pallier la diversité des épreuves et au manque d'expérience. Les enchaînements demandent une capacité d'endurance et une condition physique de base assez importante. Ce n'est pas en effet le fait d'exceller dans une discipline qui apporte la réussite mais, une endurance et une maîtrise d'ensemble qui permet au final d'accumuler le maximum de points. Outre les qualités physiques et techniques, le pentathlon moderne est ici, un ensemble d'épreuves qui se pratique en équipe de trois. C'est pourquoi la grande cohésion lors du stage a favorisé mon apprentissage.

C'est donc avec plaisir que je retournerai pour la prochaine période afin de continuer mon aguerissement et pouvoir défendre les couleurs des armées françaises en juillet 2011 en Espagne. »

JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE 2011 : LE 4 MAI

Cette journée, destinée à mettre en exergue celles et ceux qui s'engagent dans la réserve militaire, se déroulera le 4 mai 2011 et aura pour thème "**les jeunes et l'esprit de défense**". Cérémonies officielles, rencontres, débats, expositions, rallyes, commémorations et autres manifestations seront au programme sur l'ensemble du territoire national.

A Paris, une cérémonie à l'Arc de Triomphe aura lieu le **mercredi 4 mai à 18 h 30**, manifestation à laquelle assisteront des réservistes, les autorités militaires mais également, des représentants de la société civile.

Rappelons que chaque journée « découverte de la réserve et du monde militaire », organisée par l'ASOR, permet de développer l'esprit de défense chez les jeunes, en prolongement de la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD).

LETTRES DE FELICITATIONS



Sur proposition du Président de l'Association des sous-officiers de réserve de Nantes – Loire-Atlantique, le général de corps d'armée Patrick **Marengo**, commandant l'état-major de force N° 2 et délégué militaire départemental de la Loire Atlantique, a accordé des lettres de félicitations à 15 réservistes affectés au 22^e BIMA (transférés au 6^e RG le 1^{er} juillet 2010) qui se sont particulièrement distingués pendant le cycle d'instruction 2009 – 2010 à l'encadrement des Journées "découverte de la réserve et du monde militaire" et à l'occasion de la mise à disposition de piquets d'honneur lors des fêtes nationales.

Caporal Martin **Auvray**,

Caporal Jean Baptiste **Balac**,

Marsouin de 1^{re} classe Benoît **Cotinat**,

Marsouin de 1^{re} classe Edouard de **Mascureau**,

Caporal Stephen de **Mascureau**,

Sergent Cyrille **Decante**,

Marsouin de 1^{re} classe Cyril **Ferré**,

Caporal Rémi **Habersetzer**,

Sergent Guillaume **Levillain**,

Caporal-chef Ludovic **Menoret**,

Marsouin de 1^{re} classe Antoine **Paitier**,

Caporal Jean **Paitier**,

Marsouin de 1^{re} classe Aurélien **Sellin**,

Marsouin de 1^{re} classe Florian **Solleux**,

Caporal Jean François **Vincendo**.

MISE A DISPOSITION DE PIQUETS D'HONNEUR

25 avril 2010

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation :

Piquet d'honneur aux ordres de sergent (R) Antoine **Ollivier** (22^e BIMA). Effectif : 17.

8 mai 2010

65^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à Châteaubriant :

Piquet d'honneur aux ordres du sergent (R) Alexandre **Arnette** (22^e BIMA). Effectif : 9.

9 mai 2010

40^e anniversaire de la section UNC (Union nationale des combattants) de Sainte-Anne sur Brivet

Piquet d'honneur aux ordres du sergent (R) Thomas **Higel** (22^e BIMA). Effectif : 14.

18 juin 2010

Célébration du 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin à Nantes. Au cours de cette cérémonie a été inauguré une statue à la mémoire du général de Gaulle, square des 5 villes Compagnon de la Libération.

Le piquet, aux ordres du sergent (R) Gilles Alexis **Renaut**, composé de personnels de l'EMF 2 et de 9 réservistes affectés au 22^e BIMA, a rendu pour la dernière fois les honneurs au général de corps d'armée Patrick **Marengo** dont c'était la dernière cérémonie à Nantes comme commandant d'armes de la Place et délégué militaire départemental de la Loire-Atlantique.

25 septembre 2010

Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives au Mémorial pour les soldats de la Loire-Atlantique Morts en Afrique du Nord

Piquet d'honneur aux ordres du sergent (R) Thomas **Higel** (6^e RG). Effectif : 15.

24 octobre 2010

69^e anniversaire des Fusillés à la Sablière de Châteaubriant :

Piquet d'honneur aux ordres du sergent (R) Cyril **Decante** (6^e RG). Effectif : 13.

11 novembre 2010

Très impliquée dans la préparation de cette célébration, l'ASOR de Nantes a mis à la disposition de la DMD 44 des personnels pour le bon déroulement de la cérémonie.

Présidée par le général Loïc **Chancerelle**, commandant la région de la Gendarmerie des Pays de la Loire, les honneurs étaient rendus par un élément de réservistes de la gendarmerie et une section de la 6^e compagnie d'intervention de réserve du 6^e régiment du génie d'Angers.

5 décembre 2010

Cérémonie d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie au Mémorial des soldats de la Loire-Atlantique Morts en Afrique du Nord à Nantes. Chef du piquet d'honneur : sergent (R) Guillaume **Levillain** (6^e RG). Effectif : 16.



En 2010, **78 réservistes** ont participé à ces mises à disposition auprès de la délégation militaire départementale. Depuis 2001, plus de **80 cérémonies** ont été assurées bénévolement en Loire-Atlantique.

DECOUVRIR LA RESERVE ET LE MONDE MILITAIRE

Les journées découverte de la réserve et du monde militaire, ouvertes aux jeunes de 16 à 25 ans viennent en prolongement de la JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense devenue JDC - Journée Défense et Citoyenneté - depuis le 1^{er} janvier 2011) permettent de participer, sur le terrain, à des activités :

- sportives (éducation physique militaire, course d'orientation),
- militaires (lancer de grenades, topographie, transmissions...),
- d'audace (franchissements en tyroliennes, descente en rappel),
- et de cohésion.

Les prochaines séances se dérouleront les samedis 19 mars, 28 mai et 15 octobre 2011.

Il est possible de s'inscrire par l'intermédiaire de notre site Internet : <http://asor44.free.fr> - rubrique 16/25 ans - découverte.

La 36^e séance, organisée le 5 juin 2010 a vu le record de participation avec 100 stagiaires.

Depuis 2001 :

- **2.450 stagiaires** ont participé aux 37 séances,
 - plus de **1.100 entretiens** individuels ont été assurés,
 - **520 candidats** ont souscrit un engagement à servir dans la réserve au profit de 6 unités de réserve de la RTNO,
 - ces engagements ont justifié la création à Nantes d'une unité de réserve au sein du 22^e BIMA en 2003.
- En 2010, 58 réservistes se sont relayés pour encadrer les journées « découverte de la réserve et du monde militaire ».



AVEC NOS PORTE-DRAPEAU... NOUS Y ETIONS... VOUS Y ETIEZ...

- 25 avril 2010** Cimetière de la Chauvinière, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation : Marsouins de 1^{re} classe Benoît **Cotinat** et Aurélien **Sellin**. Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny : Marsouin Anthony **Moulard**.
- 8 mai 2010** 65^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : Caporal-chef Ludovic **Ménoret** à Nantes. Marsouin Romain **Michaud** à Châteaubriant.
- 9 mai 2010** 40^e anniversaire de la section UNC (Union nationale des combattants) à Sainte-Anne sur Brivet : Marsouin de 1^{re} classe Florian **Rouziec**.
- 29 mai 2010** Cérémonie de dissolution de la garnison de Nantes : Caporal François Xavier **Gicquel** et caporal Florian **Rouziec**. Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny : Marsouin Paul du **Breil de Pontbriant**.
- 18 juin 2010** 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin et inauguration de la statue du général de Gaulle à Nantes. Caporal François Xavier **Gicquel**. Drapeau de l'association départementale des anciens des Forces Françaises de l'Intérieur : Caporal Florian **Rouziec**.
- 2 juillet 2010** Accueil au 6^e régiment du génie des réservistes nantais de l'ancien 22^e BIMA : Caporal Florian **Rouziec**.
- 14 juillet 2010** Célébration de la Fête nationale à Nantes : Caporal Florian **Rouziec** et sapeur de marine de 1^{re} classe Anthony **Lemé**. Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny : Sapeur de marine Anthony **Moulard**.
- 16 septembre 2010** Commémoration du 67^e anniversaire des bombardements de Nantes des 16 et 23 septembre 1943. Cimetière de la Chauvinière à Nantes : Sergent Guillaume **Levillain**.
- 25 septembre 2010** Monument de Pont Rousseau à Nantes, Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives : Sapeur de marine de 1^{re} C Florian **Solleux** et Soldat Florent **Coquet**.
- 24 octobre 2010** 69^e anniversaire de l'exécution des 27 Fusillés de la Sablière à Châteaubriant : Soldat Alexis **Loyen**.
- 1^{er} novembre 2010** Cimetière de la Gaudinière au monument à la mémoire des Français d'Outre Mer puis devant les Tombes alliées. Cimetière de la Chauvinière à la mémoire des Victimes de



la Guerre 1939-1945 puis au Monument de la Déportation :
Caporal Florian **Rouzig** et sapeur de marine de 1^{re} classe Anthony **Moulard**.

**1^{er} novembre
2010**

Cérémonie au Monument des Marins disparus en mer à Trentemoult :
Caporal Florian **Rouzig** et sapeur de marine de 1^{re} classe Florian **Solleux**.

11 novembre 2010

92^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14-18 à Nantes :
Caporal-chef Ludovic **Menoret** et caporal Florian **Solleux**.
Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny :
Pierre-Yves **Penisson**.

5 décembre 2010

Journée nationale d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie :
Caporal Stephen de **Mascureau** Drapeau du Comité de la Loire Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny :
Pierre-Yves **Penisson**.

Depuis 2001, nos emblèmes représentant les sous-officiers, officiers mariniers et militaires du rang de réserve, ont participé à **231 cérémonies**. **84 réservistes** se sont relayés pour accomplir la fonction de porte-drapeau.

UN FANION

Élaboré en 2009, cette suggestion a reçu immédiatement les appuis du général de division Patrick **Marengo**, délégué militaire départemental et de M. Jean-Louis **Le Bouëdec**, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et aux cérémonies patriotiques de la ville de Nantes. Après le décès de ce dernier, M. Gérard **Frappier**, adjoint au député maire a mené ce projet à son terme par l'attribution d'une aide financière votée par le Conseil municipal de Nantes en 2010.



Le fanion a effectué sa première sortie le 5 décembre 2010 (porte fanion : sergent Antoine **Ollivier**).

L'ASOR remercie à nouveau ces Autorités qui ont encouragé et permis la réalisation de ce projet.

LA PRESSE EN REVUE...

D'après Le Figaro et Ouest-France

Un français sur trois s'implique dans le monde associatif

Les résultats d'une étude menée en 2008 montrent que 15,8 millions de Français étaient membres d'une association, soit près du tiers des Français de 16 ans et plus. Les associations sportives représentent 12,3 % d'adhésions dans la population, suivies par les clubs de loisirs pour les personnes âgées (9,6 %) et avant les associations culturelles. Notons que 30,9 % des adhérents sont membres de deux associations. Il en résulte que l'engagement croît avec l'âge, même si l'écart à tendance à diminuer (de 26,3 % pour les 16 – 24 ans, le taux passe à 36,9 % pour les 60 – 74 ans).

Des réservistes pour la police

Une loi permet désormais le recrutement de volontaires au profit de la police nationale. S'inspirant des

possibilités offertes à la gendarmerie par la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense, la police nationale peut désormais recruter, à l'instar de la gendarmerie, des personnels issus directement du monde civil. Actuellement, le ministère de l'Intérieur s'appuie sur une réserve constituée de fonctionnaires de police retraités. Les réservistes participeront à des missions de soutien des unités, à l'exception des tâches de maintien et de rétablissement de l'ordre. Agent de police adjoint, une fois sa formation contrôlée, le réserviste détiendra une carte professionnelle, un uniforme, une arme à feu comme son collègue gendarme de réserve. L'engagement serait valable un an renouvelable et le service ne dépasserait pas, sauf compétences particulières, 90 jours par an.

Hôpitaux militaires : le réquisitoire de la Cour des Comptes

Huit ans après une première série de recommandations restées lettre morte, la juridiction met à nouveau en garde le ministère de la Défense. En cause le Service de santé des armées. Les 9 hôpitaux des armées accusent un déficit de 280 millions d'euros, Le rapport dénonce une productivité médicale insuffisante. Le taux d'occupation des lits est faible (52 %), l'activité chirurgicale marche au ralenti (140 séjours par an et chirurgien au lieu de 243 dans les établissements civils). Le document précise que les civils représentent 90 % des patients et que seulement 5 % de l'activité est proprement militaire. De plus, les magistrats estiment : en cas de crise majeure, il manquerait des infirmiers de bloc opératoire et les équipes chirurgicales nécessaires. Enfin, ils remettent en cause la formation du personnel : la préparation opérationnelle des médecins et infirmiers d'unité, placés dans les régiments, est loin d'être optimale pour répondre à l'évolution des conflits.

L'Armement des réservistes suisses

Lors de votations populaires organisées en février dernier au sein de la Confédération suisse, la population a refusé par plus de 56 %, un texte qui aurait obligé les réservistes de laisser à l'arsenal leur arme et non plus chez eux. Le service militaire est obligatoire en Suisse et la tradition de stocker chez soi son arme existe depuis 1874. La Suisse est le pays d'Europe à posséder le plus d'armes à feu : 2,3 millions d'armes, soit un ménage sur trois en possède une.

Transfert de nos Monuments aux Morts

Le monument aux Morts des 65^e RI, 265^e RI et 116^e RI situé au centre du cloître de l'ancien mess de garnison de la rue Gambetta a été déménagé. Sur une suggestion du Souvenir Français, il a rejoint Rethonde. Le monument à la mémoire des Anciens des 51^e et 351^e régiments d'artillerie, implanté à l'entrée de la caserne Mellinet, a pris la même direction. Ces monuments, installés à la clairière, sur le lieu de la signature de l'Armistice de la Guerre 14-18, rappelleront aux nombreux visiteurs du célèbre wagon que des Poilus nantais ont participé activement à la Victoire.

A l'honneur dans la presse nantaise...

Le quotidien nantais "Presse Océan" du 13 mars dernier, a effectué sur une page, le portrait de notre camarade, le sergent Cyrille **Decante**, affecté au 6^e régiment du génie d'Angers depuis juillet 2010. Cet article permet de rappeler l'implication des réservistes au sein des missions Vigipirate et localement, les actions de l'ASOR de Nantes à l'encadrement des journées "découverte de la réserve et du monde militaire" et des mises à dispositions de piquets d'honneur auprès du Délégué militaire départemental.

DES SITES INTERNET REMARQUÉS

« www.reserve6genie.fr » a fait l'objet d'une brève dans Terre Information Magazine de novembre 2010. Rappelons que ce site a été créé en 2003 par Eric **Azougagh**, membre de notre comité directeur, sous appellation de « www.reserve22.fr » avant de prendre sa nouvelle appellation l'été dernier.

« <http://asor44.free.fr> » a été mis en exergue sur le site du ministère de la défense dans la page d'ouverture du Conseil supérieur de la réserve militaire en décembre dernier et pendant les fêtes de fin d'année. Créé en 2000 par le major Claude **Lambert**, ce site a reçu plus de 420.000 visites et relate les activités des réservistes nantais.

COURSE D'ORIENTATION

Club de Course d'orientation, l'ASOR de Nantes est affilié depuis 1990 à la FFCO.

Séances d'initiation – Les Arcades à Joué sur Erdre à 13 h 30

Les samedis 19 mars, 28 mai et 15 octobre 2011.

19 février 2011 : La Desnerie à La Chapelle sur Erdre (organisation NAO).

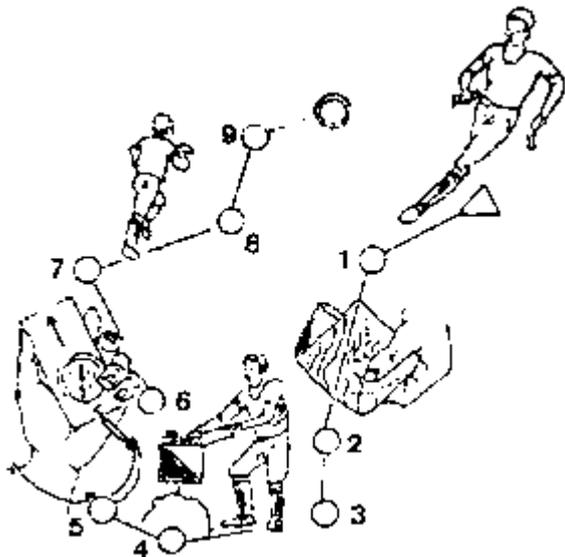
03 avril 2011 : Raid Mines de Nantes (par équipes de 4).

11 septembre 2011 La Gournerie Challenge des clubs de CO des Pays de la Loire.

Renseignements :

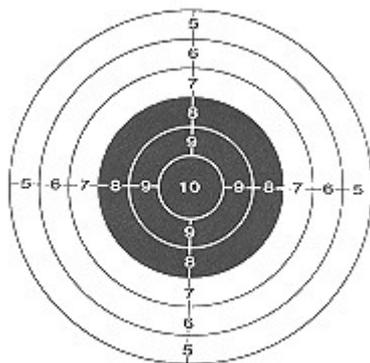
Erwan **Gouiffès** - e mail : erwan.gouiffes@aliceadsl.fr - T : 02 40 32 53 31

Visitez le site Internet de la FFCO : <http://www.ffco.asso.fr>



SECTION TIR

(dans le cadre de la convention Arquebusiers du Pays d'Ancenis / ASOR de Nantes)



Les 27, 28 et 29 mai est organisée la **XIIème Coupe Garand**, Stand de Tir de l'Aubinière à Ancenis.

Se dérouleront les épreuves « Mauser » (armes réglementaires à verrou de conception antérieur à 1940), « 223 » (armes réglementaires type AR 15 et assimilées), « FSA » (armes semi automatiques réglementaires conformes TAR autres que 223 et dérivés du Garand), « Mauser .22 » et « FAL ».

Renseignements et réservations : <http://arquebusiers.ancenis.free.fr> et ADC (R) Philippe **Régnier** – Tel : 06 24 209 947.

JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE EN LOIRE ATLANTIQUE

Dans le cadre de la Journée nationale du réserviste; L'ASOR de Nantes organise le samedi 7 mai après-midi, en prélude à la cérémonie du lendemain 8 mai, une marche de 24,500 km. Mise sur pied dans un esprit de cohésion et du goût de l'effort, cette activité permettra aux réservistes de découvrir plusieurs « **coulées vertes de Nantes** », de montrer aux nantais que les militaires sont présents dans leur ville et que la garnison de Nantes n'est pas morte.

NAISSANCES



Lily au foyer du sergent-chef (R) Paul **Compas**, le 11 septembre 2010 à Ancenis.

Jeanne-Maylis, 4^e enfant au foyer du sergent (R) Jean-François **Larrieu** le 14 septembre 2010 à Bouguenais.

Flavie, 3^e enfant chez Virginie Jarry et le caporal-chef (R) Dominique **Mabit**, le 27 octobre 2010 à Vallet.

Benoît, 10^e enfant au foyer du chef de bataillon Tanguy **Eon-Duval**, le 20 novembre 2010 à St Germain en Laye.

Tous nos compliments aux parents et longue et heureuse vie aux nouveaux-nés.

MARIAGE



Le sergent (R) Vianney **Dubois** avec Mademoiselle Marie **Baudouin** le 23 octobre 2010 à Mouzeil (44).

Le sous-lieutenant Jérôme **Guilbert** avec Mademoiselle Charlotte **Cingla** le 18 décembre 2010 à Nantes.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DECES

Mr **Friou**, Père du maréchal des logis chef (H) Luc **Friou** le 26 juin 2010.

Mr **Gazengel**, chez le sergent-chef (R) Laurent **Gollandeau** et Isabelle **Gazengel**, le 12 septembre 2010.

Mr Julien **Rousseau**, Grand Père des sapeurs de marine (R) Gabriel et Cyrille **Rousseau** le 7 décembre 2010.

Mr Marc **Menanteau**, Père de l'adjudant (R) Régis **Menanteau**, le 17 décembre 2010.

Nous renouvelons aux familles nos très sincères condoléances.

-----oOo-----

SUIVEZ L'ACTUALITE DES RESERVISTES SUR NOS FAVORIS

<http://asor44.free.fr> & <http://www.reserve6genie.fr>

-----oOo-----

POUR RECEVOIR EN CONTINU NOS INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE INTERNET A

asor.nantes@free.fr

-----oOo-----

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2011 :

12 Euros (19 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

Tarif jeunes (moins de 25 ans) :

6 Euros (avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N

-----oOo-----